

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
Département des Alpes de Haute-Provence  
-----

Service départemental d'incendie et de secours

Date de convocation : 16 novembre 2020  
Nombre d'élus en exercice : 22  
Présents : 17  
Absents : 5  
Votants : 15  
Réception en Préfecture le : **03 DEC. 2020**  
Délibération certifiée exécutoire le :  
Date de l'affichage par extrait de la présente  
délibération :

DELIBERATION N° 2020-41(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt et le 24 novembre, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni **en visioconférence**, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN,

Etaient présent(e)s : Mesdames Sophie BALASSE, Clotilde BERKI, Evelyne FAURE, Patricia GRANET-BRUNELLO, Michèle MOUTTE, Geneviève PRIMITERRA, Brigitte REYNAUD.  
Messieurs Serge CAREL, Robert GAY, Maurice JAYET, Bernard LIPERINI, Serge PRATO, Jean-Yves ROUX, Serge SARDELLA, Daniel SPAGNOU, Jean-Michel TRON.

Etaient excusé(e)s : Mesdames Patricia PAUL, Nathalie PONCE-GASSIER, Alberte VALLÉE  
Messieurs Jean-Claude CASTEL, Claude FIAERT.

**Objet : Décision modificative n°1 - 2020**

**Le Président expose :**

La pandémie du COVID-19 a fortement impacté les finances du service départemental d'incendie et de secours. Ses effets se sont ajoutés au surcoût d'indemnités des sapeurs-pompiers volontaires suite aux inondations et à la chute du pénitent aux Mées ( 85 k€).

A ce jour, l'impact financier du COVID 19 s'élève à 227 021 euros ( 147 270 euros au titre du chapitre O11 et 79 751 au titre du chapitre O12).

Face à cette situation, le SDIS a mis à profit les circonstances lui permettant de dégager des marges de manœuvres financières :

- Moindre activité opérationnelle et baisse de l'activité de formation en raison du confinement
- Non remplacement des agents en maladie et non pourvoi du poste de DDSIS ;

Face à la situation financière pour les collectivités suite à la pandémie, le gouvernement a mis en place des dispositions financières par le biais d'un étalement des charges.

Un premier projet de décision modificative vous a été adressé en intégrant cet étalement des charges liées au COVID-19 qui impactait seule la section de fonctionnement. En effet, après interprétation de la circulaire du gouvernement TERB2020217C avec Monsieur le payeur départemental, l'impact de cette décision relevait uniquement de la section de fonctionnement.

Par courriel du 19 novembre dernier, notre comptable public nous informait que l'utilisation d'un compte de classe 4 (réservé au comptable public) nécessitait des opérations d'ordres budgétaires impliquant la section de fonctionnement mais aussi la section d'investissement.

Compte tenu de nos ressources faibles d'investissement, nous aurions dû financer cet étalement par recours à l'emprunt pour 30 000 euros.

Il vous est donc proposé une nouvelle décision modificative n°1 / 2020 sans étalement des charges liées au COVID-19. Pour y parvenir sans apport extérieur, le SDIS a dû se résoudre à certaines mesures afin de dégager des marges financières pour pouvoir honorer nos factures :

- Annulation de formations et report sur l'exercice 2021 ;
- Différé de certaines réparations de casernement et de matériels de transmissions.

La décision modificative n°1 de l'exercice 2020 qui est soumise à votre assemblée s'élève à :

TOTAL GENERAL	
RECETTES	1 767 445,00 €
DEPENSES	1 767 445,00 €

La répartition par sections est la suivante :

FONCTIONNEMENT	
RECETTES	76 125,00 €
DEPENSES	76 125,00 €

INVESTISSEMENT	
RECETTES	1 691 320,00 €
DEPENSES	1 691 320,00 €

Cette décision modificative n°1, qui comme le budget primitif est votée au niveau du chapitre, intègre :

- En recettes de fonctionnement :
  - Un complément de contribution du département de 62 125 euros du département pour financer la prime de feu des sapeurs-pompiers professionnels à compter du 1<sup>er</sup> août ;
  - Une recette de 14 000 euros sur les remboursements des rémunérations ;
- En dépenses de fonctionnement :
  - Une dotation de 19 545 euros sur le chapitre 011 pour compléter certains articles impactés par les dépenses liées à la pandémie ;
  - Un complément de 88 580 euros sur le chapitre 012 pour compléter les articles liés aux indemnités des sapeurs-pompiers (inondations de décembre 2019 et chute du pénitent) ;
  - Un complément de 18 000 euros sur le chapitre 65 pour la retraite des sapeurs-pompiers volontaires et le complément des subventions versées à l'Union Départementale des sapeurs-pompiers ;
  - Une réduction de 50 000 euros des frais financiers.
- En recettes d'investissement :
  - Une subvention de 600 000 euros du conseil départemental pour l'acquisition du centre logistique à Aiglun ;
  - Une subvention de 600 000 euros du conseil départemental pour la réalisation des travaux de la caserne de Digne-les-Bains (AP/CP 21) ;
  - Une recette de 427 600 euros de recours à l'emprunt au titre de l'autofinancement du SDIS 04 sur les nouvelles opérations immobilières ;
  - Une recette d'écriture d'ordre de 63 720 euros.
- En dépenses d'investissement :
  - Une inscription budgétaire de 600 000 euros au titre des crédits de paiement 2020 de l'AP/CP n°21 – PITEM RISK ACT - caserne de Digne les Bains,

- Une inscription budgétaire de 101 535 euros au titre des crédits de paiement 2020 de l'AP/CP n°15 – caserne de Barcelonnette,
- Un complément de crédits de 70 000 euros sur le remboursement du capital des emprunts ;
- Un complément de crédits de 30 665 euros pour le chapitre 21 ;
- Un complément de crédits de 834 442 euros pour le chapitre 23 pour l'opération d'achat du bâtiment d'Aiglun ;
- Une dépense d'écriture d'ordre de 63 720 euros ;
- Une réduction de crédits de – 9 042 euros sur le chapitre 20.

Les mouvements sont donc les suivants :

#### A) RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Chapitre 64 : Remboursement rémunérations

Il est proposé au conseil d'administration d'augmenter les recettes de remboursement de rémunérations et d'assurances de 14 000 euros.

Articles	Libellé article	DM
		Recettes ouvertes
6419	REBOURSEMENTS SUR REMUNERATION	14 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 64</b>		<b>14 000,00 €</b>

- Chapitre 74 : Contributions et participations

Il est proposé au conseil d'administration d'augmenter la contribution du département de 62 125 euros.

Articles	Libellé article	DM
		Recettes ouvertes
7473	DEPARTEMENT	62 125,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 74</b>		<b>62 125,00 €</b>

Le total des recettes de fonctionnement soumis à votre approbation s'élève à 76 125 euros.

#### B) DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Chapitre 011 : Frais généraux

Il est proposé au conseil d'administration d'augmenter les crédits de 19 545 euros.

Articles	Libellé article	DM 1 / 2020
		Mouvements financiers
60612	ENERGIE ELECTRICITE	30 000,00 €
60613	CHAUFFAGE URBAIN	5 000,00 €
60622	CARBURANTS	- 30 000,00 €

606231	ALIMENTATION GARDES CASERNEES	- 25 000,00 €
606231	ALIMENTATION AUTRES	- 12 000,00 €
606681	AUTRES PRODUITS PHARMACEUTIQUES - CONSOMMABLES P.U.I.	60 000,00 €
6067	PRODUITS D'INTERVENTION	- 6 400,00 €
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 000,00 €
60687	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES BATIMENTS	- 4 000,00 €
61352	LOCATIONS IMMOBILIERES AUTRES	- 19 000,00 €
61521	TERRAINS	- 500,00 €
615221	BATIMENTS PUBLICS	- 9 555,00 €
61551	MATERIEL ROULANT	42 000,00 €
615583	AUTRES BIENS MOBILIERES MATERIELS INFORMATIQUES	- 1 000,00 €
615584	AUTRES BIENS MOBILIERES MATERIELS BATIMENTS	- 1 000,00 €
615585	AUTRES BIENS MOBILIERES MATERIELS MEDICAUX	- 1 000,00 €
615587	AUTRES BIENS MOBILIERES MATERIELS HABILLEMENTS	- 3 000,00 €
615633	MAINTENANCE MATERIELS ET HABILLEMENT	- 4 500,00 €
6161	ASSURANCES MULTI-RISQUES	- 4 500,00 €
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES / PUBLICATIONS	- 15 000,00 €

Articles	Libellé article	DM 1 / 2020
		Mouvements financiers
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	- 5 000,00 €
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	- 2 000,00 €
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	25 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011</b>		<b>19 545,00 €</b>

- Chapitre 012 : Frais de personnels

Il est proposé au conseil d'administration d'augmenter les crédits de 88 580 euros.

Articles	Libellé article	DM 1 / 2020
		Mouvements financiers
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	3 920,00 €
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	- 500,00 €
6336	COTISATIONS AU CNFPT	- 2 000,00 €
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	78 000,00 €
64112	SUPPL. FAMILIAL DE TRAITEMENT	-5 000,00 €
64118	AUTRES INDEMNITES	- 300 000,00 €
64131	REMUNERATION	74 500,00 €
641411	VACATIONS VERSEES SAP POMP VOL	185 000,00 €
6414121	VACATIONS FORMATIONS DEPART	- 180 000,00 €
6414122	VACATIONS FORMATIONS CIS	-90 000,00 €
641414	GARDES	405 000,00 €

641461	VACATIONS SSSM	35 000,00 €
641462	VACATIONS VISITES D'APTITUDE MEDICALE	- 4 000,00 €
64148	VACATIONS AUTRES	29 000,00 €
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	- 20 000,00 €
6453	COTISATIONS CAISSE DE RETRAITE	-100 000,00 €
6454	COTISATIONS ASSEDIC	3 000,00 €
646	ALLOCATIONS DE VETERANCE	26 660,00 €
6478	AUTRES CHARGES DIVERSES	22 000,00 €
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNELS	-72 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 012</b>		<b>88 580,00 €</b>

- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Il est proposé au conseil d'administration d'augmenter les crédits de 18 000 euros.

Articles	Libellé article	DM 1 / 2020
		Mouvements financiers
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRE	16 000,00 €
6574	SUB. DE FONC. AUX ASSOC ET AUTRE	2 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 65</b>		<b>18 000,00 €</b>

- Chapitre 66 : Frais financiers

Il est proposé au conseil d'administration de réduire les crédits de - 50 000 euros.

Articles	Libellé article	DM 1 / 2020
		Mouvements financiers
66111	INTERÊTS REGLES A L'EACHEANCE	- 50 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 66</b>		<b>- 50 000,00 €</b>

Le total des dépenses de fonctionnement soumis à votre approbation s'élève à 76 125 euros.

### C) RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Chapitre 041 : Opérations patrimoniales

Il est proposé au conseil d'administration d'augmenter la recette d'écritures d'ordre pour les opérations patrimoniales de 63 720 euros.

Articles	Libellé article	DM 1 / 2020
		Mouvements financiers
2031	FRAIS D'ETUDES	35 143,01 €
2033	FRAIS D'INSERTION	28 576,99 €
<b>TOTAL CHAPITRE 041</b>		<b>63 720,00 €</b>

- Chapitre 13 : Subventions d'investissement

Il est proposé au conseil d'administration d'inscrire une recette de 1 200 000 € en subventions du département pour le financement de l'acquisition du bâtiment située à Aiglun, pour 600 000 euros, et des travaux de la caserne de DIGNE pour le même montant.

Articles	Libellé article	DM 1 / 2020
		Mouvements financiers
1313	DEPARTEMENT	1 200 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 13</b>		<b>1 200 000,00 €</b>

- Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées

Afin de financer la part du SDIS dans les deux projets immobiliers, Il est proposé au conseil d'administration d'inscrire une recette de 427 600 € en dans le cadre du recours à l'emprunt.

Articles	Libellé article	DM 1 / 2020
		Mouvements financiers
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	427 600,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 16</b>		<b>427 600,00 €</b>

Le total des recettes d'investissement soumis à votre approbation s'élève à 1 691 320 euros.

#### D) DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- Opération n°21 : PITEM RISK ACT -Caserne de DIGNE-LES-BAINS

Il est proposé au conseil d'administration d'inscrire les crédits de paiement 2020 à hauteur de 600 000 euros en plus des crédits de paiement déjà inscrits en 2020 soit 440 040 ce qui portera les crédits de paiement 2020 à 1 040 000 euros.

Articles	Libellé article	DM 1 / 2020
		Mouvements financiers
2031	FRAIS D'ETUDES	65 000,00 €
2033	FRAIS DE PUBLICATIONS	3 000,00 €
231312	CONSTRUCTIONS C.I.S.	532 000,00 €

- Opération n°15 : Caserne de BARCELONNETTE

Il est proposé au conseil d'administration de modifier les crédits de paiement 2020 à hauteur de 649 189,94 euros par l'inscription d'un volume supplémentaire de 101 534 euros.

Articles	Libellé article	DM 1 / 2020
		Mouvements financiers
231312	CONSTRUCTIONS C.I.S.	101 535,00 €

- Chapitre 04i : Opérations patrimoniales

Il est proposé au conseil d'administration d'augmenter la dépense d'écritures d'ordre pour les opérations patrimoniales de 63 720 euros.

Articles	Libellé article	DM 1 / 2020
		Mouvements financiers
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES	107,64
21312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	5 473,86
21531	RESEAUX DE TRANSMISSION	3 452,40
21532	RESEAUX D'ALERTE	864,19
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	11 232,00

Articles	Libellé article	DM 1 / 2020
		Mouvements financiers
21562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	1 941,12
2183	MATERIEL INFORMATIQUE	972,00
2188	AUTRES	1 404,00
231312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	30 494,39
231531	RESEAUX DE TRANSMISSION	7 670,40
231561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	108,00
<b>TOTAL CHAPITRE 04i</b>		<b>63 720,00 €</b>

- Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées

Il est proposé au conseil d'administration d'augmenter les crédits pour le remboursement de capital des emprunts à hauteur de 70 000 euros.

Articles	Libellé article	DM 1 / 2020
		Mouvements financiers
1641	EMPRUNTS EN EUROS	70 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 16</b>		<b>70 000,00 €</b>

- Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles

Il est proposé au conseil d'administration de réduire les crédits du chapitre 20 à hauteur de 9 042 euros.

Articles	Libellé article	DM 1 / 2020
		Mouvements financiers
2051	CONCESSIONS DROITS ET BREVETS	-9 042,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 20</b>		<b>-9 042,00 €</b>

- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles

Il est proposé au conseil d'administration d'augmenter les crédits du chapitre 20 à hauteur de 30 665 euros.

Articles	Libellé article	DM 1 / 2020
		Mouvements financiers
21312	CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS	-3 700,00 €
2156105	MATERIELS ROULANT D'INCENDIE ET DE SECOURS VLHR	-37 635,00 €
2183	MATERIEL INFORMATIQUE	72 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 21</b>		<b>30 665,00 €</b>

- Chapitre 23 : Immobilisations en cours

Il est proposé au conseil d'administration d'augmenter les crédits du chapitre 23 à hauteur de 834 442 euros afin de réaliser l'opération d'acquisition et d'aménagement du bâtiment d'Aiglun.

Articles	Libellé article	DM 1 / 2020
		Mouvements financiers
231311	BATIMENT ADMINISTRATIF	843 000,00 €
231312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	-51 158,00 €
231882	AUTRES MATERIELS	42 600,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 23</b>		<b>834 442,00 €</b>

Le total des dépenses d'investissement soumis à votre approbation s'élève à 1 691 320 euros.

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration ont adopté ce rapport les jour, mois, an que ci-dessus, par :

15 voix pour

2 abstentions (Geneviève PRIMITERRA, Brigitte REYNAUD)

Le Président du Conseil d'administration



Pierre POURCIN